



JARDINIÈRE OU JARDINIER

En lien avec le projet spécifique S-1718-34
S2122-0579 | POSTE RÉGULIER

CLASSE D'EMPLOI	JARDINIÈRE OU JARDINIER
SERVICE	RESSOURCES MATÉRIELLES
LIEU DE TRAVAIL	CÉGEP DE VICTORIAVILLE
STATUT	RÉGULIÈRE OU RÉGULIER À TEMPS PARTIEL
HORAIRE DE TRAVAIL	35 h / SEMAINE Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h (Avec mise à pied temporaire du 15 octobre au 15 avril)
SUPÉRIEUR	CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL (CLAUDE BOUCHER)
TRAITEMENT	TAUX HORAIRE DE 23,12 \$
ENTRÉE EN FONCTION	ENTRÉE EN FONCTION LE PLUS TÔT POSSIBLE

Vous êtes à la recherche d'un emploi dans un milieu de travail stimulant, où vous aurez droit à quatre semaines de vacances par année, des vacances durant le temps des Fêtes, des congés flottants et de maladie, une assurance groupe, une assurance salaire courte et longue durée, ainsi qu'un fonds de pension ? Ne cherchez plus : joignez-vous à l'équipe dynamique du Cégep de Victoriaville, qui compte près de 500 membres du personnel, accueille environ 1600 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et plus de 350 à la formation continue.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à réaliser des travaux relatifs à la culture et à l'entretien des plantes, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour les divers pavillons du Cégep.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi entretient les plantes en accomplissant les travaux d'horticulture. Elle émonde des arbres et couvre les plaies d'un enduit protecteur. Elle ramasse les feuilles mortes et autres résidus et en dispose pour le compostage ou les déchets. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.

Elle prépare les sols et les fertilise au besoin ; elle effectue le repiquage et l'emportage des plantes, les travaux de plantation et la pose de tourbe. Elle tond le gazon et réalise des travaux de terrassement. Elle est appelée à conduire des tracteurs ou d'autres machines.

Elle maintient la propreté des lieux, entrepose et entretient l'équipement et voit au bon fonctionnement des systèmes d'aération et d'irrigation.

Elle vérifie le matériel disponible et, s'il y a lieu, remplit les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.

Elle peut être appelée à superviser les travaux de terrassement ou d'aménagements paysagers donnés à contrat.

Elle peut être appelée à utiliser les technologies de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

De façon plus spécifique, la jardinière ou le jardinier effectue les tâches suivantes :

- Effectue les opérations d'émondage léger et supervise le travail des émondeurs contractuels pour les opérations complexes.
- Supervise les travaux des entrepreneurs contractuels en tonte de gazon.
- Planifie les aménagements de platebandes ou de toute autre section de terrain à aménager.
- Voit à l'entretien des platebandes.
- Réalise ou supervise les travaux de plantation d'arbres, d'arbustes ou d'autres végétaux.
- Réalise des travaux de terrassement légers et supervise les travaux de terrassement ou d'aménagement paysagers donnés à contrat.
- Conseille la direction sur l'aménagement de ses terrains.
- Doit être apte à se déplacer occasionnellement à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) avec option appropriée à la classe d'emploi, notamment en Horticulture et Jardinerie, ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

OU

Avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

Autres exigences

- Détenir un permis de conduire valide, afin de se déplacer sur les divers sites du Cégep de Victoriaville
- Être autonome, débrouillard et avoir le sens de l'initiative
- Très bonne connaissance des végétaux extérieurs utilisés en aménagement paysager.
- Bonne connaissance des notions d'écologie
- Capacité à réaliser des croquis d'aménagement
- Capacité à réaliser de menus travaux de maintenance de bâtiments
- Bon esprit d'équipe

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 21 janvier au 3 février 2022, 19 h 30

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae en postulant en ligne sur notre site web, onglet **Emploi**, au :

cegepvicto.ca/emploi/emplois-cadre/

Le Cégep de Victoriaville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, veuillez nous fournir les renseignements nécessaires en complétant votre profil sur notre site internet. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées; prendre note également que ce concours pourrait être comblé à l'interne par le biais d'une priorité d'emploi.

VF/ci